

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 23 novembre 2011 à 9 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Louis Roquet, Directeur général  
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations  
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements  
Me Jean-François Milot, Avocat et chef d'équipe - Direction du greffe  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE11 1860**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE11 1861**

Il est

**RÉSOLU :**

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 octobre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE11 1862**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 31 octobre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE11 1863**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE11 1864**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE11 1865**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE11 1866**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe aux modifications du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal à compter du 1er janvier 2012 pour augmenter le taux de la cotisation salariale de 1% des participants de la catégorie A, B et C, des participants visés par les mesures transitoires autres que les membres de l'état-major pompiers ainsi que des participants visés par l'entente d'harmonisation du régime de retraite des cadres de la Communauté urbaine de Montréal, le tout sous réserve de l'acceptation de l'Agence du revenu du Canada d'excéder le plafond de cotisation prévu à la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- 2- de donner un accord de principe aux modifications du régime de rentes des employés de la Ville de Saint-Laurent à compter du 1er janvier 2012 pour augmenter le taux de cotisation salariale de 1 % des participants cadres, le tout sous réserve de l'acceptation de l'Agence du revenu du Canada d'excéder le plafond de cotisation prévu à la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- 3- de mandater le Service du capital humain pour amorcer les démarches nécessaires à l'approbation des modifications au régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal et au régime de rentes des employés de la Ville de Saint-Laurent selon les exigences prévues par le régime et conformément aux dispositions prévues à la Charte de la Ville de Montréal ou de toute autre loi;
- 4- de mandater l'administrateur du régime de retraite visé pour faire les démarches nécessaires à l'acceptation de cette mesure auprès des instances gouvernementales appropriées.

Adopté à l'unanimité.

12.002 1110313001

---

**CE11 1867**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention de services professionnels en actuariat-conseil, volet régimes de retraite, et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1112942002

---

**CE11 1868**

Il est

RÉSOLU :

de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 9 999, autorisé par la résolution CE11 0518, pour la réfection du trop-plein du canal de l'aqueduc à l'usine de production d'eau potable Atwater.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1114753003

---

**CE11 1869**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour retenir les services d'une firme qui aura pour mandat de réaliser une étude de productivité à la Direction du matériel roulant (DMRA) et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1110353001

---

**CE11 1870**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 1 325 589,89 \$, taxes incluses, pour le traitement par compostage de 5 000 tonnes par année de résidus alimentaires, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Recyclage Notre-Dame inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin pour une période de trente-six mois, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 1 110 768,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11764;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1112621002

---

**CE11 1871**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Spinelli Honda, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de deux véhicules de marque Honda aux prix de sa soumission, soit au prix total de 69 231,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11781 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 5 380,79 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1115064002

---

**CE11 1872**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Nadon sport Saint-Eustache inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux motocyclettes de marque Kawasaki 2011 aux prix de sa soumission, soit au prix total de 49 899,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11784 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1114472009

---

**CE11 1873**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Monette sports, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux motocyclettes de marque BMW 2012, aux prix de sa soumission, soit au prix total de 57 876,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11783 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1114472008

---

**CE11 1874**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 325 480,86 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la voie polyvalente au parc du Complexe environnemental Saint-Michel, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à E2R inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 312 868,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6300;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1114956013

---

**CE11 1875**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 274 961,22 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection des sentiers et des berges au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à ZS Travaux et gérance inc. (6562990 Canada inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 259 012,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6299;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1114956017

---

**CE11 1876**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 170 091,28 \$, taxes incluses, pour planage et revêtement bitumineux et reconstruction de trottoirs, là où requis, aux arrêts d'autobus dans différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais accessoires, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Soter inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 149 991,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1207;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1110266038

---

**CE11 1877**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Dessau inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance de la construction d'un bassin de rétention dans le parc Giuseppe Garibaldi de même que la reconstruction des conduites secondaires d'aqueduc et d'égout des rues de Côte, La Dauversière et de l'Élysée, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, pour une somme maximale de 321 553,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11793 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1110112009

---

**CE11 1878**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver une Permission d'Hydro-Québec, document permettant à la Ville de Montréal d'accéder à l'emprise des lignes de transport située dans le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies pour réaliser des travaux dans le cadre du réaménagement de la piste multifonctionnelle.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1114743014

---

**CE11 1879**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de convention de modification du bail par lequel la Ville loue à Van Grimde Corps Secrets, à des fins d'entreposage, le local 402B situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie de 11,22 mètres carrés, pour une période de 14 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, moyennant un loyer total de 1 569,50 \$, incluant la TPS, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1114069014

---

**CE11 1880**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder un soutien financier total de 78 434 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la réalisation de projets novateurs en pratique artistique amateur, dans le cadre du programme Inclusion et innovation - 2012, de l'Entente 2011-2012 sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Projets	Organismes	Contributions financières	Premiers versements 75 %	Deuxièmes versements 25 %
Amateurs, en scène !	Arts neuf inc.	8 280 \$	6 210,00 \$	2 070,00 \$
Les artistes en herbes !	Maison des jeunes Par la Grand'Porte	18 000 \$	13 500,00 \$	4 500,00 \$
Danses et contes autour du monde	Association des familles du Centre-sud	8 700 \$	6 525,00 \$	2 175,00 \$
Jeunes photographes de Villera y	Centre de loisirs communautaires Lajeunesse inc.	9 000 \$	6 750,00 \$	2 250,00 \$
Démasque ton quartier	Maison des jeunes de la Côte-des-Neiges inc.	11 962 \$	8 971,50 \$	2 990,50 \$
Ateliers animés de «sketching»	Maison des jeunes d'Outremont	6 292 \$	4 719,00 \$	1 573,00 \$
Jouons avec les sons	Oasis des enfants de Rosemont	7 000 \$	5 250,00 \$	1 750,00 \$
Art sonore	L'Hôte maison (Maison de jeunes)	9 200 \$	6 900,00 \$	2 300,00 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>78 434 \$</b>	<b>58 825,50 \$</b>	<b>19 608,50 \$</b>

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1111696004

---

**CE11 1881**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 56 465 \$ à l'organisme Au pignon de l'est pour la réalisation du projet « La famille : un partenaire solidaire ! », pour 2011 - 2012, dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1115066004

---



**CE11 1882**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 195 632,01 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de mobilier d'éclairage temporaire pour le réaménagement de l'autoroute Bonaventure sur les rues Duke et Nazareth, de la rue Wellington à la rue Saint-Paul, dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Michel Guimont Entrepreneur Électricien Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 188 087,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1213;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1114002007

---

**CE11 1883**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 165 524,58 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de six véhicules Ford 2012, pour les besoins du Service de police et ce, conformément à l'entente-cadre 606190 intervenue entre la Ville de Montréal et Fortier Auto (Montréal) Itée (CE04 2041);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 12 895,08 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1114472018

---

**CE11 1884**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le mémoire de la Ville de Montréal sur l'avenir du Parc olympique;
- 2- d'autoriser le dépôt du mémoire et du document d'accompagnement au comité-conseil de la Régie des installations olympiques avant le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1111658001

---

**CE11 1885**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur de la Direction de la propreté et du déneigement, à déposer une demande de certificat d'autorisation et tout autre document requis, pour et au nom de la Ville, auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), dans le cadre du projet de construction de la chute à neige Ogilvie, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1111175003

---

**CE11 1886**

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser une dépense de 65 375,86 \$, taxes incluses, pour défrayer des honoraires supplémentaires pour la préparation des plans et devis et des documents de soumission dans le cadre des travaux de réfection du pont Jolicoeur au-dessus du canal de l'Aqueduc dans l'arrondissement Verdun, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et le Consortium SNC-Lavalin/Dessau (CG08 0204);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1110266028

---

**CE11 1887**

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser une dépense de 62 863,92 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un véhicule de marque Mercedes, modèle Sprinter 2012, pour les besoins du Service de police et ce, conformément à l'entente-cadre 637391 intervenue entre la Ville de Montréal et Mercedes-Benz Canada inc. (CG11 0162);

2- d'autoriser le paiement d'un montant de 4 922,95 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1114472017

---

**CE11 1888**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 36 956,42 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire de marque Ford Escape, conformément à l'entente-cadre collective 606190 intervenue entre la Ville et Fortier Auto (Montréal) ltée (CE04 2041);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 2 534,25 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'autoriser une dépense de 1 125,46 \$, taxes incluses, à être versée au Service des finances, en anticipation de la création du volet "véhicules verts" du Fonds Énergie de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1115255003

---

**CE11 1889**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 55 597,43 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un camion-fourgon utilitaire Mercedes-Benz Sprinter Cargo 2500, 2011, conformément à l'entente cadre 6373911 intervenue entre la Ville de Montréal et Mercedes Benz Canada inc. (CG11 0162);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 4 385,62 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1110832005

---

**CE11 1890**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'autoriser une dépense de 80 078,13 \$, taxes incluses, pour l'achat de deux camionnettes Ford F-150, conformément à l'entente-cadre SIGA606190 intervenue entre la Ville de Montréal et Fortier Auto (Montréal) ltée (CE04 2041);
- 2- d'autoriser une dépense de 14 432,81 \$, taxes incluses, pour l'aménagement des deux camionnettes, conformément à l'entente-cadre 151181 intervenue entre la Ville de Montréal et Termaco ltée (CG07 0024);
- 3- d'autoriser une dépense de 184,20 \$, taxes incluses, à être versée au Service des finances, en anticipation de la création du volet "véhicules verts" du Fonds Énergie de la Ville de Montréal;
- 4- d'autoriser le paiement d'un montant de 6 753,10 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4000 kg;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1110832006

**CE11 1891**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accepter une contribution financière au montant total de 55 005,98 \$, provenant des villes et organismes mentionnés ci-après, pour la réalisation des outils pédagogiques (bulletins et guides) et des frais accessoires, portant sur la prévention des incendies ;

Dolbeau-Mistassini	1 500 \$
Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés	8 005,98 \$
Repentigny	2 000 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 500 \$
Blainville	3 000 \$
Chibougamau	1 500 \$
Drummondville	1 500 \$
Laval	5 000 \$
L'Île-Perrot	1 500 \$
Longueuil	3 000 \$
Mercier	1 500 \$
Pincourt	1 500 \$
Québec	10 000 \$
Rigaud	3 000 \$
Rimouski	2 000 \$
Rouyn-Noranda	2 000 \$
Saint-Félicien	1 500 \$
Sherbrooke	2 000 \$
Terrebonne	1 500 \$
Varenes	1 500 \$

- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 55 005,98 \$ ;
- 3- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1111910004

**CE11 1892**

Vu la résolution CA 11 16 0082 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 7 mars 2011 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la ville pour l'année 2011, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une somme de 1 200 \$ de Bibliothèque et archives nationales du Québec ;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1112861001

---

**CE11 1893**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 147 468 \$ au budget du Vérificateur général afin de couvrir les dépenses assumées en 2011 pour finaliser le traitement des signalements provenant de la ligne éthique ;
- 2- de mandater le Directeur principal du Service des finances et trésorier afin qu'il identifie une provenance budgétaire pour le présent virement.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1114209002

---

**CE11 1894**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser des virements budgétaires de 105 000 \$ en provenance de la Direction de l'environnement et du développement durable pour le démarrage d'un nouveau projet *Quartiers 21* et la poursuite de deux projets *Quartiers 21*, dans le cadre des actions du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 dans les arrondissements suivants :

<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>
Villeray–St-Michel–Parc-Extension	30 000 \$
Lachine	50 000 \$
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	25 000 \$

- 2- d'imputer ces virements conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1115359001

---

**CE11 1895**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public, non conjoint avec la STM, pour la rétention des services professionnels requis pour la vérification externe des états financiers pour les années 2011, 2012 et 2013 de la Ville de Montréal et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions ;
- 2- d'abroger la résolution CE11 1430.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1110713004

---

**CE11 1896**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le mémoire de la Ville de Montréal sur le bilan du plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 ;
- 2- d'autoriser son dépôt à la Commission de la santé et des services sociaux.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1113381005

---

**CE11 1897**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 35 du Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe relative au document « fiche bâtiment / déclaration de conformité ».

Cette ordonnance est conditionnelle à l'entrée en vigueur dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1110524004

---

**CE11 1898**

Vu la résolution CA11 20 0504 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 6 septembre 2011;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant les secteurs établis, à construire et à transformer, le schéma des secteurs d'emplois, l'affectation du sol, ainsi que la densité de construction pour le Quartier de la gare LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1112363016

---

**CE11 1899**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter les modifications au Règlement modifiant le Règlement intérieur particulier du comité exécutif sur la délégation du pouvoir d'approuver des offres d'emprunt jusqu'au 31 décembre 2011, par le remplacement, dans l'article 1, des termes « 50 points de base (0,50%) » par les termes « 100 points de base (1,00%) ».

Adopté à l'unanimité.

40.003 1110144001

---

*RCE 11-002-1*

---

**CE11 1900**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la consultation menée par l'OCPM dans le cadre de l'Opération Carte Blanche en vue du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1111079012

---

**Levée de la séance 12 h 45**

70.001

---

Les résolutions CE11 1860 à CE11 1900 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville